



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :
Les fonds de soutien à la modernisation
des filières automobile et aéronautique
passent le cap des 110 projets lauréats**

Paris, le 22/10/2020
N°324

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée, chargée de l'Industrie, **présentent aujourd'hui les 73 nouveaux projets lauréats des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique**. Ces nouveaux projets (37 pour l'automobile et 36 pour l'aéronautique) représentent plus de **64 millions d'euros de subventions de l'Etat entraînant un total de près de 152 millions d'euros d'investissements productifs**. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser et automatiser leurs procédés de fabrication ou encore de développer de nouveaux procédés en France.

Les filières automobile et aéronautique, avec respectivement près de 400 000 et 300 000 emplois industriels, sont des piliers de l'industrie française. Elles ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire compte tenu de la forte baisse du marché automobile en Europe et du coup d'arrêt massif et brutal porté au transport aérien. Un des enjeux de la relance de ces secteurs réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations d'aéronefs et de véhicules électriques, hybrides et à hydrogène.

Pour permettre à ces filières stratégiques de rebondir après la crise, le président de la République et le Gouvernement ont annoncé le lancement de deux fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement visant à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique des filières aéronautique et automobile, dotés de 300 millions d'euros sur 2020.

Au total, **110 projets lauréats¹** (55 dans l'aéronautique et 55 dans l'automobile) sont désormais annoncés (cf. annexe). Ils représentent un investissement productif de plus de **190 millions d'euros et bénéficieront d'un soutien de la part de l'Etat de plus de 88 millions d'euros, au titre des fonds de modernisation automobile et aéronautique**.

¹ Pour 109 entreprises, une entreprise de la filière aéronautique étant lauréate pour deux projets.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, déclare : « *Les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile sont essentiels à notre industrie. L'Etat a été aux côtés des chefs d'entreprise et des salariés de ces secteurs depuis le début de la crise, avec notamment la mise en place de plans de soutien sectoriels dès juin. Nous continuerons d'être à leurs côtés pour les accompagner à se transformer, à relocaliser et à rebondir dans les années à venir. C'est l'objectif de France Relance : anticiper et investir pour l'avenir* ».

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée, chargée de l'Industrie, déclare : « *L'industrie est une nécessité pour notre pays et sa relance. Passer aujourd'hui le cap symbolique des 110 premiers projets lauréats témoigne du dynamisme qui anime notre industrie dans les territoires, dans un contexte économique difficile et incertain. Plus que jamais, nous devons soutenir l'investissement dans nos entreprises industrielles avec le plan France relance pour préparer le rebond et les emplois de demain.* ».

A propos du fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile

Doté de 200 millions d'euros en 2020, et de 600 millions d'euros sur trois ans, le fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels. Les entreprises qui souhaitent déposer un projet peuvent le faire via [un appel à projet \(AAP\) ouvert jusqu'au 17 novembre prochain](#). Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé auprès de toutes les entreprises de la filière du 23 juin dernier au 31 juillet derniers, plus de 760 projets sont recensés aujourd'hui.

A propos du fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique

Doté de 100 millions en 2020 et de 300 millions sur trois ans, le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur. Les entreprises qui souhaitent déposer un projet dans ce cadre peuvent le faire via un [appel à projets ouvert jusqu'au 17 novembre prochain](#). Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé auprès de toutes les entreprises de la filière du 23 juin au 31 juillet derniers, plus de 1000 dossiers ont été recensés, montrant un fort dynamisme de la filière.

Contact presse :

Cabinet Bruno Le Maire
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr